

Moissac, le 7 octobre 2026

Communiqué de presse

Poste de Commande Centralisé Garonne : la modernisation du canal latéral à la Garonne se confirme

Ce lundi 5 octobre 2026, Cécile Avezard, Directrice générale de Voies navigables de France, était présente à Moissac afin d'inaugurer le nouveau bâtiment qui accueille le Poste de Commande Centralisé (PCC) des ouvrages de VNF pour le canal latéral à la Garonne. La cérémonie s'est tenue en présence notamment de Renaud Lassince, sous-préfet de Tarn-et-Garonne, de Romain Lopez, Maire de Moissac, et de Jean-Luc Scharffe, chef du service Garonne amont au sein de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

La mise en place du PCC permettra à Voies navigables de France de délivrer aux usagers et aux territoires un service plus réactif et plus performant, ainsi que d'améliorer la gestion des 140 millions de m³ d'eau qui transite dans le canal latéral à la Garonne à partir de Toulouse chaque année.

Le Poste de Commande Centralisé (PCC) du canal latéral à la Garonne situé à Moissac est la brique finale du programme de modernisation du canal latéral à la Garonne porté par Voies navigables de France depuis 2019. Ce projet vise à moderniser l'infrastructure fluviale pour :

1 - Optimiser la gestion de la ressource en eau : économiser de l'eau sur les prélèvements réalisés en Garonne, tout en satisfaisant l'ensemble des usages de l'eau (irrigation agricole, navigation, eau potable ...)

2 – Sécuriser l'infrastructure navigable en permettant une gestion à distance des ouvrages, notamment en cas de problème (notion de « réarmement à distance ») et afin d'améliorer le service rendu aux usagers navigants.

Lors de cette inauguration, Cécile Avezard a rappelé « Cette réalisation marque une avancée décisive dans la modernisation engagée par Voies navigables de France et illustre la volonté de l'établissement d'intégrer des technologies innovantes pour plus de performance et de sécurité du réseau hydraulique et fluvial. ».



De gauche à droite : Domitien Détrie, Directeur territorial de Voies navigables France – Cécile Avezard, Directrice générale de Voies navigables de France - Renaud Lassince, sous-préfet de Tarn-et-Garonne – Romain Lopez, maire de Moissac – Jean-Luc Scharffe, Agence de l'eau Adour-Garonne



Depuis le PCC de Moissac, véritable centre névralgique de l'exploitation du canal, une équipe de cinq personnes (sept à compter du 1^{er} janvier 2027) disposera d'une vision globale et en temps réel de l'état hydraulique du réseau et du fonctionnement des écluses. Ils opéreront la supervision et le réarmement à distance des écluses, ainsi que la gestion hydraulique du réseau par l'intermédiaires de sondes. Pour rappel, l'eau qui transite dans le canal latéral à la Garonne permet l'accès à l'eau potable pour les populations, mais aussi à la navigation, à l'irrigation et à d'autres usagers industriels.

La mise en place du modèle PCC, qui est en cours de généralisation par VNF sur l'ensemble de son réseau dans le cadre de son projet de modernisation, permettra de délivrer aux usagers et aux territoires du canal latéral à la Garonne un meilleur service en matière de transport, de tourisme et de gestion hydraulique. Les fonctionnalités de ce PCC seront élargies progressivement à l'ensemble du canal des Deux Mers d'ici 2029 et inclura ainsi le canal du Midi et le système alimentaire de la Montagne Noire.

Cécile Avezard a également déclaré « Je remercie l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour son soutien, d'un montant de 2,3 millions d'euros [co-financement du volet optimisation de la gestion hydraulique] qui a contribué à la réalisation de ce projet ».

Grâce aux fonctionnalités du nouveau PCC et notamment la connaissance en temps réel du niveau des biefs et à la capacité de pilotage à distance des ouvrages, les opérateurs peuvent ajuster plus finement les transferts d'eau, limiter les pertes et optimiser l'utilisation de l'eau disponible. Dans un contexte de sécheresse durable sur le bassin Adour-Garonne, dont les prévisions de déficit en précipitation seront de l'ordre de -30% dans les prochaines décennies, il est indispensable que Voies navigables de France poursuive ses investissements pour gérer au plus juste la ressource en eau.



Dans la salle de commandes, en présence d'un opérateur

©VNF

Chiffres clés :

Temps de construction du nouveau bâtiment : 15 mois

Nombre d'entreprises mobilisées : 10 entreprises, situées dans le département de Tarn-et-Garonne ou départements limitrophes

Coût total du projet : 31 millions d'euros dont 1,3 millions pour le bâtiment



À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Sud-Ouest / Service Communication et relations presse

Astrid Le Vern / 07 63 73 80 90 / astrid.levern@vnf.fr